



Ordonnance de télécom CRTC 2017-97

Version PDF

Référence : 2017-80

Ottawa, le 11 avril 2017

Diverses compagnies – Approbation provisoire de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Norouestel Inc.	AMT 987 Tarif des services spéciaux – Introduction du montage spécial no 9	21 mars 2017	11 avril 2017
Rogers Communications Canada Inc.	AMT 50A Tarif général – Dénormalisation des vitesses de service AIT 10 Mbps en amont/100 Mbps en aval et 50 Mbps en amont/1024 Mbps en aval	29 mars 2017	30 juillet 2017

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire générale